



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Le Ministre

Nos réf : EN/AC/D.12003620

PARIS, LE

21 MARS 2012

Monsieur le Maire,

cher maire,

Vous avez attiré mon attention sur la situation des hôpitaux de Tarbes et de Lourdes. Je connais votre engagement pour le maintien d'une offre de soins de qualité et pérenne sur ce territoire des Hautes Pyrénées et votre attachement à l'évolution positive de cette complémentarité.

Ces deux centres hospitaliers, s'ils conservent une réelle attractivité auprès des patients du département, doivent en effet faire face à des problématiques les conduisant à faire évoluer leurs projets respectifs et à renforcer leur partenariat ; situation financière contrainte, démographie médicale préoccupante, vétusté et inadéquation des locaux hospitaliers au regard des besoins de prise en charge et de l'organisation des professionnels.

Ce constat vous a amené à entreprendre, avec le concours du directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS), l'examen d'un projet de construction d'un hôpital neuf à Tarbes qui permette tout à la fois de mutualiser les ressources démographiques et financières des deux hôpitaux de Tarbes et Lourdes, et de préserver un hôpital de proximité à Lourdes, adapté également à la particularité touristique de la ville.

De manière complémentaire et avec une vraie ambition pour l'offre de soins de demain, vous avez fait le choix d'ajouter à cette mutualisation sur Tarbes, un regroupement avec la Clinique de l'Ormeau-Pyrénées sur ce futur site commun.

Les établissements de soins de la ville de Tarbes, ainsi rassemblés, seront plus attractifs pour les jeunes médecins et l'ensemble des professionnels soignants, qui pourront exercer au sein d'équipes plus étoffées et à la pointe de leur discipline. L'offre sera aussi plus lisible pour la population et en mesure de conserver son attractivité.

Dans le cadre de ces orientations, j'ai le plaisir de vous confirmer mon accord de principe pour que l'Etat contribue au financement de ce futur ensemble hospitalier. Je souhaite que vous puissiez poursuivre les échanges que vous avez déjà engagés avec l'ARS.

Monsieur Gérard TREMEGE

Maire de Tarbes
1 place Jean Jaurès
BP 31329
65013 Tarbes Cedex

Afin que ce projet se concrétise dans les meilleurs délais, j'ai demandé au directeur général de l'ARS en lien avec les équipes des deux hôpitaux et de la clinique de finaliser le projet médical commun. Ce projet est essentiel pour la cohérence de tout investissement immobilier au profit des patients et de l'organisation des prises en charge, il est indispensable pour dimensionner au mieux la future structure.

Je lui ai également demandé de déterminer avec ces différents acteurs l'organisation juridique de ce regroupement d'envergure, en particulier le partenariat entre le centre hospitalier de Tarbes et la clinique de l'Ormeau-Pyrénées. En complément, le partenaire privé devra apporter la garantie de la plénitude et de la pérennité de son engagement dans cette opération d'investissement immobilier. Le centre hospitalier et la clinique devront aussi s'engager à offrir, dans l'ensemble des spécialités, un accès en secteur 1 afin de garantir un accès aux soins à l'ensemble de la population.

Je demande au directeur général de l'ARS de vous associer à l'ensemble de ces travaux et de vous tenir régulièrement informé de leur avancement et de leur contenu.

Enfin, pour soutenir votre démarche particulièrement dynamique pour renforcer dans son ensemble l'offre de soins des Hautes-Pyrénées, je demande au directeur général de l'ARS d'accompagner cette démarche en poursuivant ses travaux sur le développement des coopérations entre les différents centres hospitaliers des Hautes-Pyrénées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

bin - M,

Xavier BERTRAND